

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="radio"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-000702

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

29765

Société :

R.A.M

172497

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SOUSSI, BAHIJ

Date de naissance :

1949

Adresse :

Avenue des Spaghettis Bourg Marrakech  
Lotissement M zaibat Villa No 106 Casablanca

Tél. :

0661328625 Total des frais engagés : 1303,10 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

01/08/2023

Nom et prénom du malade :

SOUSSI, BAHIJ

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

Arthrose

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 01/08/2023

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/08/2023		a.	600,-	



## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fourchisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE Hanan HABIBI Majestic B.M-1 Ain Diab - Casa Tel.: 05 22 38 35 30	01/01/2023	703,10

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

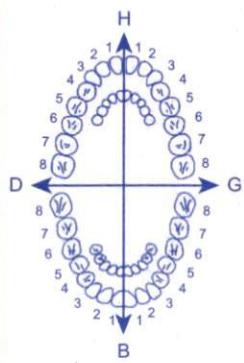
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000



#### **[Création, remont, adjonction]**

ctionnel. Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



# الدكتور عبد الحق مودن

## Docteur Abdelhak Mouden



spécialiste en :

Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Membre de la Société Française d'Ostéopathie

شارع بوركون - إقامة فنيسيا - الدار البيضاء

119, Avenue de Bourgogne - Résidence Phénicia - Rez de Chaussée Casablanca

Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97 - Fax : 05 22 20 94 44

E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casablanca.com

Patente : 40507422 - ICE : 001954857000053 - INP : 091113860

Casablanca, le : ..... 01/08/23

159,50 Dhs N° Sousos Baby's  
X2

0 - cartigen protect

S.V.

PPC : 159,50 DH  
Lot :

99,50 Dhs 1 gél ly pr l'ins

0 - cartigen

S.V.

PPC : 99,50 DH  
Lot :

123,60 1 gél ly p/ 18 j

0 - Inesko

S.V.

SYNTHMEDIC  
22 rue toubou bnou el aouan roches  
noires casablanca  
INEXIMUM

40 mg  
Boîte 14  
641150MP/01INRQ P.P.V : 123,60 DH  
6 118001 020607

O

CPI GR.

37,00 Dhs 140 ly p/ 4 j

0 - Dulastane

S.V.

37,00

2 - 0 - 2 pdx 10j

11

Dr. Abdell  
Médecine Phy  
119 Bd de Bourgogne  
Phénicia RDC - Casablanca  
tel. 05 22 29 76 97 - 05 22 20 94 44  
Fax : 05 22 20 94 44  
091113860

B74

Biflex

Leprun Sy

ZC3

S.V

LOT N°: 0913  
EXP: 03/2026  
PPC: 87 DH

Dr. Abdelha... MOUDEN  
Medecine Physique et Chirurgie  
111, Bd de Bourgogne - Casablanca  
Tel.: 05 22 29 76 97 - 05 22 29 61 61  
Fax: 05 22 20 94 41  
INPE: 091113260

PHARMACIE EDEN ROCK  
Dr. Hanan HABOUCHA  
4, Avenue Côte d'Emeraude résidence  
Majestic B.M. - Ain Diab - Casa  
Tél.: 05 2236 35 30

# الدكتور عبد الحق مودن

## Docteur Abdelhak Mouden

spécialiste en :

Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Membre de la Société Française d'Ostéopathie



شارع بوركون - إقامة فنيسيا - الدار البيضاء 119

119, Avenue de Bourgogne - Résidence Phénicia - Rez de Chaussée Casablanca

Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97 - Fax : 05 22 20 94 44

E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casablanca.com

Patente : 40507422 - ICE : 001954857000053 - INP : 091113860

Casablanca, le : ..... 07/08/2002

facture  
\* Gonorrhée

Dr Houss. Barjaji

\* consultation spécialisée = 300

\* K152 - facture = 300

Total = 600 DH



Dr. Abdelhak MOUDEN  
Résidence Phénicia - Casablanca  
Tél. 05 22 29 76 97 - Fax 05 22 20 94 44

# Radiologie Zerkouni 59

IRM | IMAGERIE DU SEIN | EOS

Dr A. Fattah BELHOUCINE

Lauréat de la Fac de Médecine de Marseille  
Ancien PH des Hôpitaux de France

Dr Abdelaziz ZC

Lauréat de la Faculté de Médecin  
Spécialité en Imagerie du S

D.1  
Spé  
Lau  
Mé  
Ex  
MM  
—  
D  
S  
E  
I

Casablanca le , 02/11/2022

DR SAAD BENNIS

SOUSSI BAHIJA

## COMPTE RENDU

### IRM MEDULLAIRE

#### Technique :

Séquences T1, T2 et Stir en coupes sagittales et séquences T2 en coupes axiales.  
Résultat:

#### Résultat :

##### Rachis cervical :

- Rectitude de la courbure rachidienne.
- Intégrité de la charnière cervico-occipitale.
- Corps vertébraux de hauteur siège de remaniements arthrosiques étagés.
- Hyposignal T2 dégénératif des disques intervertébraux avec saillie ostéophytique étagée faisant empreinte sur l'espace épidual antérieur et la moelle épinière sans signal médullaire décelable.
- Étage C2-C3 et C3-C4 bombement discal global sans hernie décelable.
- Étage C4-C5 : Débord discal global faisant empreinte sur la moelle épinière en regard associé à un épaississement du ligament jaune en arrière responsable d'un rétrécissement secondaire du canal médullaire.
- Étage C5-C6 : Hernie discale médiane et foraminale gauche rétrécissant le canal latéral gauche
- Etage C6-C7 : absence de bombement discale
- Absence d'anomalie morphologique ou de signal du cordon médullaire.
- Absence d'anomalie des parties molles paravertébrales.

##### Rachis dorso-lombaire :

- Rectitude de la courbure rachidienne avec scoliose lombaire à convexité gauche
- Corps vertébraux de hauteur siège de remaniements arthrosiques somatiques et zygapophysaires
- Hyposignal T2 dégénératif des disques intervertébraux avec bombement discal global étagé associé à
- À l'étage L3-L4 : bombement discal global étalé latéralement rétrécissant les canaux.

.... / ...

A. Fattah BELHOUCINE

Lauréat de la Fac de Médecine de Marseille  
Ancien PH des Hôpitaux de France

Dr Abdelaziz ZOUAOUI

Lauréat de la Faculté de Médecine d'Amiens  
Spécialité en Imagerie du Sein Paris V

**SOUSSI BAHIJA**

- Étage L4-L5 et L5-S1 : bombement discal global avec hernie foraminale droite comprimant les racines en regard.
- Les foramens sont libres avec respect des bandes graisseuses péri-radiculaires.
- Absence d'anomalie des facettes articulaires postérieures, aussi bien morphologique que structurale.
- Absence d'anomalie endocanalaire visible.
- Aspect normal du cône médullaire.
- Les parties molles péri-vertébrales sont de trophicité et de morphologie normale.

**Au total :**

- Discopathie dégénérative cervicale et lombaire sur rachis arthrosique responsable d'un canal lombaire étroit secondaire

**Dr. BELHOUCINE / DR. FAHL**

Pour les images, utilisez le lien : <http://102.50.240.229:8085/images/> Login : 20994 Mot de Passe : 9988

Résidence les Fleurs, 59 Bd Zerkouni, angle rue des Hôpitaux - Casablanca 20000 - Maroc

Tél. : + 212 5 22 88 11 11 (LG) • E-mail : rad59zerkouni@gmail.com

T.P. : 36340653 - I.F. : 45758413 - I.C.E. : 002458095000096 - RIB : CDM 021 780 0000 046 030 807165 97

RDV IRM : 06 66 20 74 92 - RDV Mammographie : 06 66 09 02 39

# Radiologie Zerkouni

IRM | IMAGERIE DU SEIN | EOS

Dr A. Fattah BELHOUCINE

Lauréat de la Fac de Médecine de Marseille  
Ancien PH des Hôpitaux de France

Dr Abdelaziz ZOUAOU

Lauréat de la Faculté de Médecine d'Amiens  
Spécialité en Imagerie du Sein Paris \

Casablanca le , 02/11/2022

DR. SAAD BENNIS

Mme. SOUSSI BAHIJA

## COMPTE RENDU

### RADIOGRAPHIE DU RACHIS ENTIER(EOS) :

#### Technique :

- Examen réalisé par un système EOS en position debout avec imagerie 3D.
- EOS système à faible dose de rayonnement installé en mois d'avril 2022.

#### Résultat :

##### Statique rachidienne :

###### Plan frontal :

- Rachis déséquilibré, plumb line C7-CSL passe à 18 mm à droite de la médiane des épineuses sacrées.
- Scoliose dorsolombaire à convexité droite avec angle de Cobb mesurant 32°.
  - o Vertèbres limites T6 et L3.
  - o Vertèbre sommet T11 angle de rotation mesuré à -4°.
- Scoliose lombaire à convexité gauche avec angle de Cobb mesurant 21°.
  - o Vertèbres limites L3 et L5.
  - o Vertèbre sommet L4 angle de rotation mesuré à 5°.

###### Plan sagittal :

- Rachis équilibré : CAM ligne à 11 mm
- Lordose lombaire mesurée en L1-L5 à 48° (valeur moyenne 43+/- 10°) et en L1-S1 à 49° (valeur moyenne 60+/- 10°).
- Cyphose thoracique mesurée en T1/T12 à 44° (valeur moyenne 41 +/- 10°) et en T4/T12 à 48° (valeur moyenne 41 +/- 10°).

##### Statique pelvienne :

###### Plan frontal :

Absence de bascule pelvienne, obliquité pelvienne de 12 mm, sans valeur pathologique.

###### Plan sagittal :

- Incidence pelvienne mesurée à 51° (valeur moyenne 55+/- 11°).
- Version pelvienne mesurée à 17° (valeur moyenne 13+/- 6°).
- Pente sacrée mesurée à 35° (valeur moyenne 41+/- 8°).

##### Maturation osseuse :

Le teste de Risser est estimé à 5/5.

Dr. RADOUANE Khadja  
RADIOLOGUE

DR. K. RADOUANE

Pour les images, utilisez le lien : <http://102.50.240.229:8085/images/Login..20994.Mot de Passe.19988>

Résidence les Fleurs, 59 Bd Zerkouni, angle rue des Hôpitaux - Casablanca 20000 - Maroc

Tél. : + 212 5 22 88 11 11 (LG) • E-mail : rad59zerkouni@gmail.com

T.P. : 36340653 - I.F. 45758413 - I.C.F. 002/58005000004